

Secrétariat de zone
Agent traitant : Sandrine Dumont
Tél. : +32 84 21 99 92
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 19 janvier 2024, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. IDEFIN – Adhésion au nouveau marché 2025-2028
3. Recrutement 9 secouristes-ambulanciers non pompier volontaires – Vacance d'emploi
4. Recrutement 20 sapeurs-pompiers volontaires – Vacance d'emploi
5. Recrutement 5 sergents-pompiers professionnels – Vacance d'emploi
6. Professionnalisation sapeurs - Réserve, profil, épreuves, jury
7. Recrutement informaticien B1 - Vacance d'emploi

Huis clos

8. Promotion au grade de capitaine professionnel – Réserve
9. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel
10. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire
- 11-14. Nomination effective sapeur-pompier volontaire - prolongation de stage
15. Désignation à une fonction supérieure - Sergent professionnel f.f. - Prolongation
- 16-28. Renouvellement de nomination - pompier volontaire
- 29-36. Renouvellement de nomination - Ambulancier volontaire
37. Annulation engagement Secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire
38. Licenciement secouriste-ambulancier non-pompier volontaire stagiaire
- 39-86. Démission d'office pompier volontaire pour manque de formation - Force majeure
- 87-99. Démission d'office pompier volontaire pour manque de formations
- 100-108. Recrutement secouriste- ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage
- 109-128. Recrutement de sapeur-pompier volontaire - admission en stage
129. Cumul d'activités
130. Licenciement sapeur-pompier volontaire stagiaire
131. Démission honorable – Pompier professionnel
- 132-133. Démission honorable – Pompier volontaire

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président,
Pascal JACQUIEZ

